

La tradition éducative chez les Ursulines (XVII^e-XX^e siècles)



Photo de classe des Ursulines de Saint-Omer (1902)

Le mois de septembre rime avec la rentrée des classes. Alors, pour bien commencer l'année, pourquoi ne pas faire un saut dans le temps et découvrir la vie d'une année scolaire au sein d'un établissement des Ursulines ? En effet, le 25 novembre 1535, sainte Angèle crée la Compagnie de Sainte Ursule non seulement dans le but de consacrer sa virginité au Christ mais aussi pour enseigner les filles dès leur plus jeune âge à l'amour de Dieu. Dans un contexte bouleversé par le développement du protestantisme, il devient nécessaire de prendre en main l'éducation des filles qui jusque-là n'avaient aucune structure vers qui se tourner. Effectivement, si les garçons pouvaient bénéficier de l'enseignement des jésuites qui se sont développés presque au même moment et dont la spiritualité est assez proche de celles des Ursulines, les filles étaient laissées à elles-mêmes. C'est ainsi qu'il apparaît essentiel de leur donner accès aux bases de l'enseignement religieux pour qu'elles soient fortifiées dans leur foi. Pour cela, les Ursulines fondent au même endroit que leur communauté un établissement pouvant accueillir des filles dans le pensionnat ou les classes gratuites selon l'origine sociale. Cet accueil est mis en place dès l'installation des premières communautés d'Ursulines en France dans la première moitié du XVII^e siècle et fonctionne de la sorte jusqu'au début du XX^e siècle.

Alors, en quoi la tradition éducative méricienne est-elle caractéristique des établissements scolaires des Ursulines ? D'abord, nous verrons l'organisation de l'année scolaire avant d'évoquer les différents enseignements donnés par les religieuses ainsi que les moyens permettant de stimuler les élèves dans le travail tout au long de l'année.

Pour illustrer ce propos, nous aurons recours à plusieurs documents d'archives. D'abord, les *Règlements pour les Religieuses de Sainte-Ursule de la congrégation de Paris*, édités en 1652. Ils ont été publiés pour être à l'usage des religieuses en charge de l'instruction des filles. Cela permet ainsi d'avoir une vision de l'esprit et l'organisation des établissements des Ursulines, à partir du XVII^e siècle. Ensuite, les circulaires du XIX^e siècle, envoyées par chaque communauté aux autres pour rester en contact les unes les autres, sont une mine d'informations pour avoir une vision de la vie de la

communauté et du pensionnat au moment où cela a été écrit. Les règlements de certains pensionnats sont également utiles pour avoir des exemples plus précis de ce qui se faisait au XIX^e siècle. Par exemple, les règlements à l'usage des maîtresses et des pensionnaires du pensionnat de Blois. Enfin, les cahiers d'honneur dont nous détaillerons plus loin la nature et l'intérêt, ont été produits par le pensionnat de Blois pour la fin du XIX^e-début XX^e siècle.

I- L'organisation de l'année scolaire

A) De l'installation des premières Ursulines à la Révolution française¹ (début XVII^e-1789)

Tout d'abord, les religieuses ouvrent autant de classes que nécessaire pour accueillir environ 18 élèves par classe. Cela permet ainsi de prendre plus de temps pour chaque élève et que chacune puisse avancer à son rythme. La maîtresse générale établit le lien entre les élèves et la Supérieure de la communauté mais ne fait pas directement la classe puisque c'est la maîtresse de classe qui s'en charge. En effet, deux maîtresses de classe alternent une semaine sur deux et chaque maîtresse de classe reste avec sa classe, notamment pour les repas. À côté de ces maîtresses, deux religieuses sont également présentes dans la vie scolaire des élèves : il s'agit de la boursière et de la lingère. La boursière se charge de tenir un registre des entrées des pensionnaires en faisant mémoire de ce qu'elles ont apporté avec elles (vaisselle, habits etc.). Elle tient également un registre dans lequel figure tout ce qui a été donné à la pensionnaire par la communauté. Enfin, elle garde l'argent des pensionnaires si elles ne sont pas encore en âge de le garder. Quant à la lingère, elle tient un registre dans lequel elle inscrit les vêtements de chaque pensionnaire avec la marque qui permet de les reconnaître. Elle s'occupe également (ou l'apprend aux filles en âge de le faire) de coudre ensemble le linge sale pour ne pas qu'il se perde durant la lessive. La lingère s'occupe enfin de vérifier régulièrement l'état des vêtements et des chaussures des pensionnaires. Si celle-ci est en âge de garder son propre linge, il est rangé dans le coffre de sa chambre sinon la lingère a directement la main sur le linge. Ainsi, les élèves sont encadrées par plusieurs religieuses où chacune a un rôle précis en vue de la bonne marche de l'établissement. Mais il ne faut pas oublier que par cette discipline, transparait une grande charité puisque les religieuses se dévouent à ces filles comme si c'était leurs propres filles, en plus d'avoir consacré leur vie à Dieu.

Voici l'emploi du temps type d'une journée tel qu'on le trouve dans les *Règlements* :

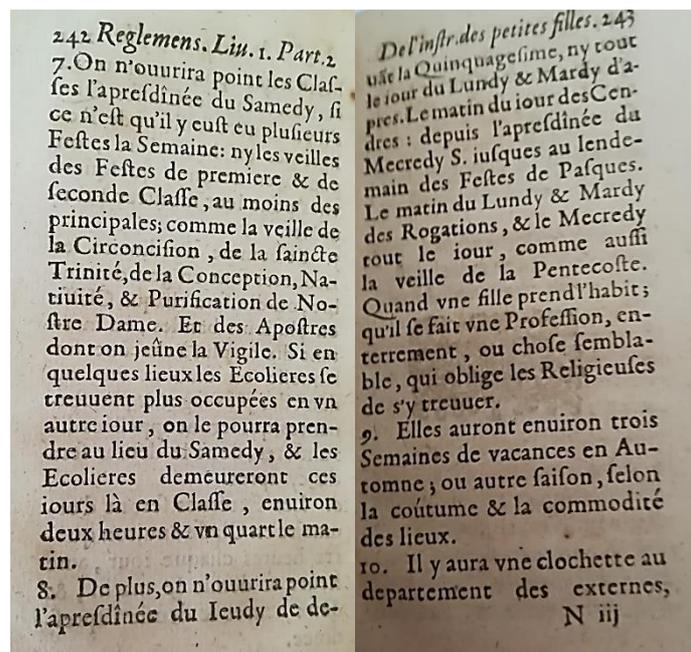
- 5h30 (ou 6h pour les plus petites), 6h30 en hiver : lever
- Préparation puis prières et messe à 7h
- Petit-déjeuner
- Classe de 8h à 10h
- 10h15 : litanies de la Sainte Vierge
- Dîner : une des pensionnaires est désignée pour lire quelque chose
- Récréation
- 12h15 : classe
- 14h : « serrer leurs livres et ouvrages » puis Vêpres
- Goûter
- 15h : catéchisme et prières
- 17h : souper, avec une lecture moins longue
- Récréation jusqu'à 18h45 en hiver, 19h en été

¹ *Règlements pour les religieuses de sainte Ursule de la congrégation de Paris*, 1652.

- Aller à l'oratoire dire Matines et Laudes du petit office de Notre-Dame. En hiver, possibilité de prier directement dans la chambre si c'est plus simple et de faire la récréation dans la chambre aussi pour commencer à se déshabiller
- 20h : coucher

Les Ursulines insistent sur l'importance d'adapter ce règlement, en fonction des saisons, de l'âge des pensionnaires et aussi en fonction des temps liturgiques. Par exemple, les jours de jeûne sont vécus différemment parce que les repas sont pris plus tard.

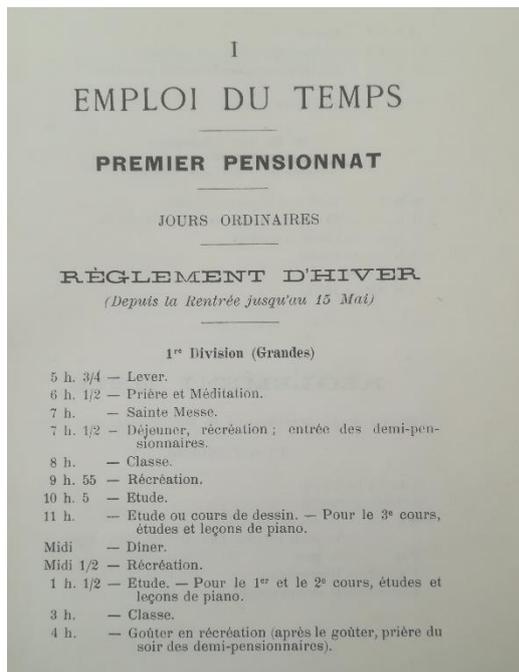
En ce qui concerne les classes gratuites, il y a une maîtresse générale des écolières externes et une maîtresse pour chaque classe. Pour donner plus de responsabilités aux élèves, des dizaines sont créées avec à leur tête une dizainière. La dizainière est choisie parmi les jeunes filles les plus grandes, reconnues pour leur piété, leurs vertus et leurs bons résultats. Elle se charge de faire régner l'ordre au sein de sa dizaine, ce qui permet d'aider les religieuses tout en restant en lien avec elles en cas de problème avec certaines élèves. Chaque dizainière est remplacée tous les 3 ou 4 mois par la maîtresse générale. Enfin, les élèves ont 4h de cours par jour : 1h30 le matin et 2h30 l'après-midi mais en sont dispensées les jours de fête. Concernant le calendrier et l'organisation, trois semaines de vacances sont données à l'automne ou à un autre moment selon l'endroit. Les fêtes ont également leur place dans le calendrier tant du pensionnat que des classes gratuites :



B) L'enseignement des Ursulines à partir du XIX^e siècle

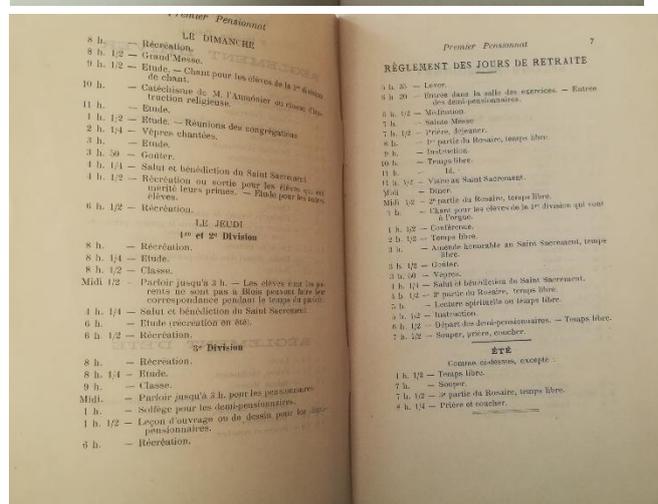
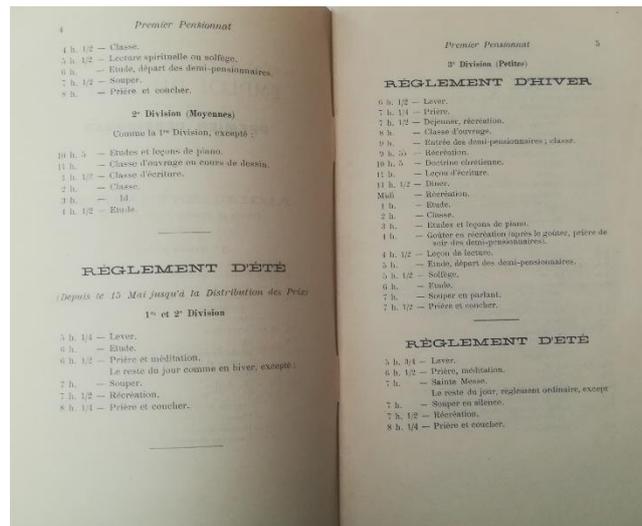
Malgré la baisse du nombre d'élèves et de pensionnaires à cause du développement des écoles laïques, les Ursulines continuent néanmoins leur apostolat auprès des filles. C'est ce que constatent les Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, dans une circulaire du 31 mai 1877. Elles constatent également que la fréquentation baisse dans leurs externats : « *Nous avons aussi deux externats : l'un pour les enfants pauvres, et l'autre pour les petites filles de la classe ouvrière. Ce dernier est devenu difficile à gouverner depuis que les Sœurs blanches ont ouvert une école dans les mêmes conditions que la nôtre.* » D'autre part, des contraintes nouvelles apparaissent, particulièrement pour les classes externes : la visite d'un inspecteur de l'académie. Concernant le calendrier scolaire, cela dépend de chaque communauté mais de manière générale, la rentrée a lieu en octobre après les grandes vacances.

Alors que les pensionnaires ne peuvent retourner dans leur famille que pour des raisons impérieuses ou pour les vacances, on peut noter quelques adaptations de certaines communautés. C'est le cas à Saint-Pol-de-Léon, comme les religieuses le précisent dans la circulaire du 31 mai 1877 : « Outre les grandes vacances, nous avons été obligées, tant les instances des familles étaient nombreuses et pressantes, d'accorder à nos élèves douze ou quinze jours de sortie à Pâques. » Il y a donc bien une évolution entre le XVII^e siècle et le XIX^e puisque les religieuses sont plus attentives à s'adapter aux besoins du moment et aux attentes des parents. En fait, elles sont là dans la continuité de l'enseignement de sainte Angèle qui affirme dans son Testament : « Si selon les temps et les besoins, il y avait de nouvelles dispositions à prendre ou quelque chose à modifier, faites-le avec prudence et bon conseil. » Les Ursulines restent également fidèles à leur tradition qui est de faire des fêtes un jour spécial pour l'école et le pensionnat. C'est ce qu'expliquent les Ursulines de Nantes dans une circulaire du 18 décembre 1876 à propos de la Sainte-Catherine : « Ce jour-là est un jour à part, au Pensionnat : la cloche seule n'a plus de voix... Dès le matin, après la Sainte Messe, toutes les barrières, toutes les portes sont ouvertes. Chaque classe, accompagnée de sa Maîtresse respectives, s'en va, de la cave au grenier, d'un bout de jardin à l'autre, cherchant, furetant partout, pour trouver le dîner soigneusement caché par la Mère Directrice. Quels cris de joie quand on vient à découvrir ces pâtés, ces volailles, ces pâtisseries, ces sucreries, etc. avec la bienheureuse adresse en indiquant la destination !... ». Enfin, le calendrier du pensionnat des Ursulines de Blois de 1889 nous renseigne sur les différents emplois du temps en fonction des saisons, des jours ordinaires ou non, et de l'âge des pensionnaires :



Emplois du temps des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} divisions en hiver et été, les jours ordinaires ainsi que les jeudis, dimanches et pour les retraites.

Extrait du calendrier scolaire du pensionnat des Religieuses Ursulines de Blois (1889).



Finalement, même si le contexte est différent entre l’Ancien Régime et le XIX^e siècle, le règlement suivi dans les établissements scolaires des Ursulines n’a sensiblement peu changé. Les Ursulines restent ainsi fidèles aux enseignements de sainte Angèle et leur tradition éducative en place depuis le XVII^e siècle en s’adaptant aux pensionnaires et en étant dévouées à leur éducation. Mais qu’en est-il des enseignements donnés par les religieuses aux élèves ? Quel est le contenu de ces enseignements, quels moyens utilisent-elles pour que les élèves apprennent facilement ?

II- Contenu des enseignements

Tout au long de la période entre le début du XVII^e et la fin du XIX^e siècle, on observe des constantes chez les Ursulines à travers trois types d’enseignement : le catéchisme, les matières profanes et les ouvrages manuels.

A) Le catéchisme

C’est le cœur de l’enseignement donné par les Ursulines. En effet, c’est avant tout pour cette raison que l’ordre est né : éduquer les filles dans la foi chrétienne. Les *Règlements* de 1652 précisent la manière dont le catéchisme doit se dérouler². Les séances durent $\frac{3}{4}$ d’heure et au début, la maîtresse fait répéter ce qui a été dit lors de la dernière séance. Ensuite, les *Règlements* insistent bien sur la nécessité de s’adapter aux capacités des élèves pour enseigner le catéchisme : « *La répétition faite, on poursuit la matière commencée, qu’il faut traiter avec ordre, distinction et brièveté : et la dire historiquement : autant qu’on pourra, principalement aux Pensionnaires qui sont encore peu instruites, ou qui ont peine à concevoir. E[n le]s matières qui ne se peuvent traiter historiquement comme les Vertus Théologiques, les Sacrements, etc. on se servira de comparaisons familières et conformes à leur capacité*³. » Cette pédagogie simple mais efficace puisqu’elle donne des repères fixes tout en étant accessible à tous, montre donc à quel point les Ursulines veulent se mettre au niveau de chaque élève pour que chacune comprenne. Le catéchisme romain, promulgué par le Concile de Trente est utilisé pour cette instruction religieuse ; et au cours de la période, les Ursulines prennent soin de ne pas utiliser des catéchismes édités par des évêques proches du jansénisme. Ainsi, entre 1751 et 1756, les Ursulines de Luçon ont refusé de publier un catéchisme publié par un évêque parce qu’il comportait des éléments profanes et jansénistes⁴.

La nécessité d’enseigner aux jeunes filles le catéchisme et la piété est rappelée au XIX^e siècle au début du règlement comme c’est le cas dans celui de Blois de 1893 : « *Si la Religion doit être la base de l’éducation pour tous, la Piété doit être le fondement de l’éducation des jeunes filles. Les élèves s’efforceront donc d’en concevoir une estime profonde dans leur esprit, un goût parfait dans leur cœur, et de la pratiquer fidèlement dans tout l’ensemble de leur conduite.* » Concernant le déroulement même du catéchisme, il est assez similaire à ce qui se faisait auparavant dans le sens où la maîtresse fait répéter ce qui a été dit lors de la dernière séance et s’assure en outre que tout a été bien compris en posant des questions aux élèves. Le cours dure une heure tous les jours et le dimanche, c’est l’Aumônier qui assure l’instruction. Dans le cadre de cette éducation chrétienne, les Ursulines préparent à la Première Communion, la Confirmation et la Profession de foi des élèves. C’est ainsi que l’on trouve dans les archives de certaines communautés les registres de confirmation, profession de foi ou même de baptême s’il y a parmi les élèves des converties.

² *Règlements, op.cit.* p.2, chapitre 4, p.53-72.

³ *Règlements, op.cit.* p.2, chapitre 4, avis 4, p.55-56.

⁴ Mère Marie de Chantal GUEUDRÉ, *Les monastères d’Ursulines sous l’Ancien Régime (1612-1788)*, éditions Saint-Paul, Paris, 1960, p.223-275.

De même, les *Règlements* donnent les instructions aux maîtresses en matière de préparation aux sacrements et d'entretien de la vie spirituelle de chaque élève. En effet, être éduqué chez les Ursulines a pour premier objectif de conserver et même développer la grâce sanctifiante du baptême comme le rappelle l'abbé Paul, supérieur des Ursulines de Brignoles : « *Que les religieuses leur rappellent l'obligation de vivre conformément à l'Évangile, d'en suivre les règles et les maximes ;...ce qui me paraît d'une grande importance, c'est de leur faire comprendre qu'elles ont renoncé aux pompes du démon*⁵... ».

B) Les matières profanes

Peu à peu, à partir du XVIII^e siècle, les matières profanes ont été de plus en plus enseignées aux côtés du catéchisme. En effet, cela permet aux filles d'être instruites pour devenir des femmes capables de gérer un foyer. Cela permet aussi de ne pas fréquenter les écoles non chrétiennes qui proposent uniquement ces enseignements. Tout d'abord, dès le XVII^e siècle, l'écriture est enseignée aux filles : les maîtresses de l'écriture prennent soin d'observer chaque élève pour que celles qui ont tendance à se voûter en écrivant écrivent moins longtemps que les autres. L'apprentissage est progressif puisque la maîtresse de l'écriture se charge d'abord d'apprendre aux élèves à former correctement les lettres avant de leur apprendre l'orthographe. De plus, l'histoire est enseignée avec d'abord l'histoire de l'Église puis l'histoire de France, l'histoire locale et celle d'Europe. Pour cela, des livres scolaires sont mis à disposition des élèves par les religieuses. D'autres matières se sont développées à partir du XVIII^e siècle comme la zoologie et la botanique.

Mais avec le XIX^e siècle, l'enseignement des matières profanes s'ancre de plus en plus aux côtés de l'enseignement religieux et laisse ainsi place à une diversité d'enseignements en fonction de la classe : arithmétique, philosophie, histoire, géographie, langues étrangères etc. Mais les matières enseignées varient d'une communauté à l'autre. Par exemple, les Ursulines de Dinan dressent une liste des matières qu'elles enseignent à leurs élèves, dans une circulaire du 31 mai 1878 : « *Nous leur enseignons la lecture, l'écriture, la grammaire française, les différents genres de style et de composition, l'arithmétique, la tenue des livres en partie simple et en partie double, la géographie, la cosmographie, l'histoire sainte, l'histoire ecclésiastique, l'histoire de France, l'histoire de d'Angleterre, l'histoire ancienne, l'histoire du Moyen Âge, l'histoire romaine, l'histoire naturelle, la physique, la mythologie et les divers travaux manuels ; les arts d'agrément...* ». Le règlement du pensionnat de Blois de 1893 précise que chaque maîtresse est chargée d'enseigner toutes les matières à sa classe sauf le dessin et les langues. De plus, un programme précis est donné à chaque début d'année aux maîtresses pour qu'elles suivent ce cadre et qu'elles utilisent les livres mis à disposition uniquement.

C) Les travaux manuels

Ils constituent une autre part importante de l'enseignement dispensé par les Ursulines dans la mesure où il est concret et sert durant toute la vie des élèves puisque la couture est indispensable pour gérer son foyer. Ainsi, aux XVII^e et XVIII^e siècles, la maîtresse des ouvrages est chargée de montrer et faire réaliser des travaux de couture et broderie aux élèves : « *Elle leur montrera avec patience et assiduité, les affectionnant et encourageant à bien apprendre : elle regardera souvent leur ouvrage, et quand il sera besoin, travaillera devant elles, leur faisant défaire ce qu'elles auront mal fait, leur montrant à le refaire comme il faut, et à travailler proprement, arrestans bien leur fil, laine ou soye ; et à ménager les étoffes. Elle en aura d'ordinaire pour ce sujet, quelqu'une proche de soy, les prenant les unes après les autres, et n'en ayant pas plus de deux, ou trois à la fois, s'il se peut, afin de s'y mieux*

⁵ Citation extraite dans GUEUDRÉ, *Les monastères d'Ursulines sous l'Ancien Régime (1612-1788)*, op.cit. p.5.

*appliquer*⁶. » Le fait de participer au travail enseigné montre la volonté de donner l'exemple et de se mettre au niveau de chaque élève.

Au XIX^e siècle, la couture fait toujours partie des ouvrages manuels mais il y a en plus le dessin et d'autres disciplines plus artistiques comme la musique. Le calendrier scolaire du pensionnat des Ursulines de Blois de 1889 nous montre que l'apprentissage des travaux de couture est progressif : les premières classes apprennent les bases de la couture (faire des ourlets et des marques) puis progressivement, le tricot, le crochet et la broderie sont enseignés avec de la couture plus complexe qui consiste à réaliser pour les élèves les plus grandes des vêtements pour les pauvres ou des ornements d'église. Cet enseignement perdure jusqu'au milieu du XX^e siècle où des modèles réduits de layettes sont réalisés. On en a un exemple chez les Ursulines de Morlaix avec un cahier de couture d'élève contenant sur chaque page d'un côté le patron et de l'autre, le modèle réduit de ce qui a été réalisé.



Pour que ces enseignements portent leurs fruits, les élèves doivent travailler. Mais pour cela, les Ursulines les encouragent à travers l'entretien de leur santé physique et morale et par des récompenses diverses.

III- *Entretenir le goût de l'effort et du travail accompli*

A) *L'état d'esprit de l'établissement*

Pour que les élèves puissent progresser et apprendre à devenir des femmes au service de leur foyer mais aussi et surtout au service de Dieu, les Ursulines accordent beaucoup d'importance à la discipline. C'est pour cela qu'un emploi du temps est mis en place (cf. partie 1) et qu'il faut respecter afin que tout se déroule dans de bonnes conditions. Cette discipline de vie permet aux élèves d'apprendre à faire des efforts et à se donner à Dieu dans le travail. En plus de ce cadre strict qui exclut les visites dans les familles, les Ursulines insistent sur la manière de s'habiller et de se comporter. Les *Règlements* évoquent bien cela : « *Les Pensionnaires n'auront point de façon particulière d'habit, mais seront vestues selon la volonté de leurs parents ; avec la modestie et bienséance convenable : et ne leur sera permis de porter des choses vaines ou superflues, ny d'avoir la gorge découverte.* » Cela peut

⁶ *Règlements*, chapitre 7, avis 2, p.123-124.

paraître difficile à entendre dans notre monde d'aujourd'hui, mais en réalité c'est une manière d'éduquer les filles à leur vocation de femme : une vocation belle car Dieu a associé étroitement la femme par sa capacité à donner la vie. Par conséquent, cela implique une certaine modestie ainsi que de la pudeur pour manifester la pureté et la beauté attendues de ces filles. Finalement, en plus de donner une éducation religieuse et profane, c'est aussi une éducation personnelle intégrale qui est donnée aux pensionnaires. D'autre part, les Ursulines accordent beaucoup d'importance non seulement au soin de l'âme par l'instruction religieuse et une vie spirituelle mais aussi au soin du corps. En effet, elles veulent que les élèves soient bien nourries et lorsqu'il faut en punir une pour mauvaise conduite, elles n'ont pas recours à la restriction alimentaire d'un repas par exemple, parce qu'elles considèrent que ce n'est pas bon pour la santé. Cela suit les enseignements de sainte Angèle en matière de punition d'une élève : « *Vous obtiendrez davantage par l'affection et l'affabilité que par la sévérité et de durs reproches. Il faut réserver ceux-ci pour le cas de nécessité, et même alors tenir compte du lieu et du temps et de ce que sont les personnes*⁷. » cet état d'esprit permet ainsi non seulement de garder les pensionnaires en bonne santé physique mais encore de les encourager avec bienveillance à se reprendre et ainsi progresser. Les religieuses interdisent également aux pensionnaires de manger entre les repas : « *Elles ne mangeront point hors des quatre repas, étant très mal séant à des filles de manger à toute heure, et mesme nuisible à la santé : pour le mesme sujet, elles ne cueilleront point de fruits dans le jardin*⁸ ». Enfin, dans chaque chambre, il y a une petite fontaine avec une serviette pour que les pensionnaires se lavent les mains régulièrement. En tout cas, tous ces soins pris par les religieuses ont permis d'observer seulement 4 décès en 20 ans chez les Ursulines du faubourg Saint-Jacques⁹. Les religieuses considéraient en effet que les femmes devaient être fortes et en bonne santé pour gérer leur futur foyer. L'entretien de la santé des pensionnaires est une constante puisqu'au XIX^e siècle encore, les Ursulines y accordent beaucoup d'importance. Par exemple, les Ursulines d'Annonay décrivent ce qu'elles mettent en place dans une circulaire du 21 décembre 1876 : « *Les moyens d'hygiène que nous employons pour nos élèves sont : le grand air, l'exercice, une nourriture saine et abondante. Afin de leur donner plus de latitude pour la promenade, nous les envoyons toutes les semaines, sous la surveillance de quelques Sœurs tourières, faire une bonne course à la campagne.* » Finalement, le slogan « mangez, buvez, bougez » n'est pas si moderne que ça, les Ursulines l'avaient compris il y a bien longtemps !

B) Quelques exemples de récompenses

Les *Règlements* ne donnent peu d'informations au sujet des récompenses données aux élèves pour leur bonne conduite ou leurs bons résultats. En revanche, on a beaucoup d'informations sur ce qui se passe au XIX^e siècle. D'abord, dans les circulaires, les religieuses détaillent les récompenses qu'elles attribuent aux élèves méritantes et souvent, ce sont les mêmes dans toutes les communautés. Par exemple, les Ursulines de Mons donnent des informations à ce sujet dans une circulaire du 16 juillet 1877 : « *Nos moyens d'émulation sont : 1° les notes quotidiennes, les compositions, les examens, les cartes de satisfaction, distribuées chaque semaine par la Maîtresse générale ; les séances littéraires et musicales, auxquelles assiste la communauté ; la proclamation des places, la distribution des médailles de sciences, portées pendant un mois par la première élève de chaque branche. 2° Cinq congrégations excitent et récompensent le zèle de nos chères élèves...* ».

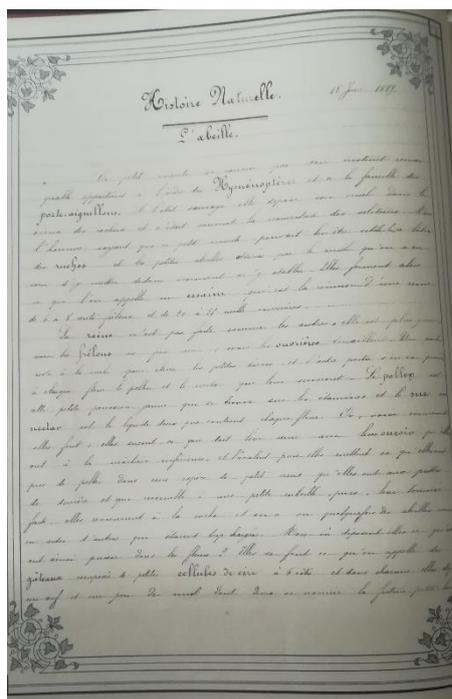
⁷ 2^{ème} avis de sainte Angèle.

⁸ *Règlements, op.cit.*, chapitre 15, avis 34, p.203.

⁹ Cité dans GUEUDRÉ, *Les monastères d'Ursulines sous l'Ancien Régime (1612-1788), op.cit.* p.5.

À chaque fin d'année, des prix sont distribués aux élèves s'étant distinguées par leur conduite ou leurs résultats scolaires. Tout cela est publié dans des livrets de distribution des prix, également appelés palmarès ou encore annoncé dans le tableau d'honneur.

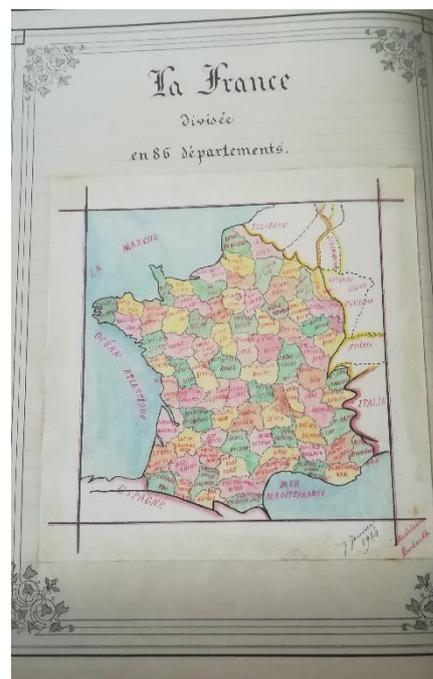
Dans le pensionnat des Ursulines de Blois, des cahiers d'honneur permettent de valoriser le travail des élèves. Il ne s'agit pas seulement de récompenser la qualité du travail mais également le fait d'avoir vaincu une difficulté. Après autorisation de la maîtresse de classe, l'élève prévient la directrice qui lui remet alors le cahier d'honneur et l'élève écrit son devoir dans le cahier. Le devoir est rédigé du titre jusqu'au dernier mot et des dessins peuvent accompagner le devoir si besoin. Il est demandé aux maîtresses de ne pas se montrer trop sévères afin de laisser la possibilité aux élèves d'écrire dans le cahier d'honneur.



Extraits du cahier d'honneur du 3^{ème} cours du pensionnat de Blois :

Devoir d'histoire naturelle sur l'abeille.

Devoir de géographie sur les départements français.



Tous ces moyens pour stimuler les élèves dans l'effort et le travail découlent aussi des enseignements de sainte Angèle : « *Réconfortez-les, encouragez-les, qu'elles continuent de bon gré¹⁰ !* ».

En définitive, les Ursulines, par l'organisation de l'année scolaire, le contenu des enseignements et l'entretien chez les élèves du goût du travail et de l'effort, constituent et poursuivent une véritable tradition éducative. En effet, l'accent est mis sur l'importance d'éduquer les filles en vue de tenir un foyer et de les pousser à faire toujours de leur mieux. De plus, les religieuses tiennent à ce qu'elles sachent prendre des responsabilités et à se discipliner. Les enseignements donnés leur permettent aussi d'avoir des bases nécessaires pour la vie de tous les jours. Cependant, l'enseignement de la foi reste primordial par rapport au reste : privilégier le salut de l'âme plutôt que du corps. Cette notion paraît aujourd'hui désuète alors qu'elle est en fait pleine de bon sens : si Dieu a créé chaque individu ce n'est pas seulement pour qu'il vive bien sur terre mais c'est avant tout pour qu'il puisse contempler Dieu au Ciel pour toujours. En effet, « *Le ciel et la terre passeront, mes paroles*

¹⁰ 5^{ème} avis de sainte Angèle.

*ne passeront pas*¹¹. » Les filles sont alors fortifiées dans leur foi, sans pour autant être poussées à devenir religieuses. Effectivement, cet enseignement global dispensé par les Ursulines est fait dans un esprit de charité, suivant les enseignements de sainte Angèle : « *Que toutes leurs paroles soient sages...ni rudes, ni âpres, mais affables, portant à la concorde et à la charité*¹². » Cette tradition éducative telle qu'elle est décrite ici permet d'avoir un aperçu pour la période XVII^e-XX^e siècles mais elle peut toujours être vécue de nos jours puisque finalement, de nombreux aspects de l'enseignement des Ursulines sont toujours d'actualité.

Anne-Sophie DELANNOY.

Archiviste des Ursulines de France.

Août 2021.

¹¹ Mc 13,31.

¹² 5^{ème} avis de sainte Angèle.